

COURS DE DROIT COMMERCIAL

CHAPITRE1 : LE COMMERÇANT

I) DEFINITION

Un commerçant est celui qui accomplit des actes commerce par nature et en fait sa profession habituelle.

II) CONDITIONS POUR AVOIR LA QUALITE DE COMMERÇANT

- -Accomplir des actes de commerce
- -accomplir ces actes de commerce a titre de profession habituelle
- -agir en son nom et pour son compte

III) DISTINCTION ENTRE COMMERÇANT ET ARTISAN

- -l'artisan ne spéculé pas sur la nature première c'est-a-dire l'artisan veut son savoir-faire
- -l'artisan ne spéculé pas sur le travail d'autrui. C'est-a-dire le produit vendu sur le marché est la résultante de son travail personnel
- -l'artisan n'utilise pas la machine. C'est-a-dire il travaille manuellement.
- -l'artisan n'utilise pas plus de 10 personnes.

IV) LES OBLIGATIONS DU COMMERÇANT

- -l'obligation d'immatriculation au registre du commerce et du crédit immobilier (RCCM)
- -l'obligation De Tenue De livres de commerce
- -l'obligation de loyale concurrence
- -l'obligation fiscale

J'évalue Mes Connaissances

- 1- Qu'est Ce Qu'un Commerçant
- 2- Quelles Sont Les Obligations Du Commerçant
- 3- Distinguez l'artisan Du Commerçant
- 4- Quelles sont les conditions pour avoir la qualité de commerçant ?
- 5- Mlle Solange Livre Habituellement Les Tomates De Son Jardin A La Cantine Du Chu De Bouaké. Cette Année, Sa Récolte Ayant Eté Mauvaise ; Elle Achète Des Tomates A d'autres Agriculteurs Pour Respecter Ses Engagements Vis-à-vis Du Chu. Solange Es Elle Commerçante ?
- 6- Quelles Sont Les Conséquences De l'activité De La Femme Mariée Sur Les Biens De Son Mari ?

CHAPITRE 2 : LES FONDS DE COMMERCE

I) DEFINITION

C'est l'ensemble Des Moyens Qui Permettent A Un Commerçant d'attirer Et De Conserver Une Clientèle.

II) II) NATURE JURIDIQUE ET LES ELEMENTS DU FOND DE COMMERCE

2-1) Nature Juridique Du Fond De Commerce (Fc)

Le fond de commerce (f.c) est considéré comme un bon meuble corporel

2-2) Les Éléments Du Fond Cde Commerce

2-2-1) Les Éléments Principaux Du F.C

Ce Sont :

-Le Nom Commercial : C'est La Dénomination Sous Laquelle Le Commerçant Exerce Son Activité

-La Clientèle : Ensemble Des Clients Qui Achètent Habituellement Un Produit.

-L'enseigne Ou La Marque : C'est Un Signe, Un Symbole

2-2-2) Les Éléments Secondaires

Ce Sont :

-Les Marchandises

-Le Matériel

-L'outillage

-Le Droit Au Bail

N.B : les éléments principaux du f.c sont appelés fond commercial (clientèle, enseigne, nom commercial)

III) III) LES MOTIFS POUR LE PROPRIETAIRE D'UN LOCAL DE REFUSER DE RENOUELER LE BAIL SANS PAYER UNE INDEMNITE D'EVICION AU LOCATAIRE

Les seuls cas ou le propriétaire d'un local est autorisé à refuser le renouvellement du bail sont :

-la reprise des locaux pour défaut de paiement

-La reprise des locaux pour habitation personnelle

-la reprise des locaux pour amélioration par destruction et reconstruction.

N.B. : l'indemnité d'éviction, c'est la somme d'argent que la loi oblige le propriétaire d'un local à payer au commerçant locataire expulsé sous motif légitime.

IV) IV) LES ELEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS DU F.C

4-1) les éléments corporels

-marchandises

-matériel et outillage

4-2) les éléments incorporels du f.c

Ce sont :

La clientèle ; le droit au bail ; le nom commercial ; l'enseigne ; le brevet d'invention ; les dessins et modèles ; les marques de fabrique.

V) LES OPERATIONS SUR LE FOND DE COMMERCE

5-1) les location-gérance du f.c

C'est un contrat par lequel le propriétaire du f.c donne en location son fond à un commerçant qui l'exploite à ses risques et périls, moyennant paiement d'une redevance.

5-2) la cession du f.c

C'est la vente du commerce *

5-3) LE NANTISSEMENT DU F.C

C'est un gage de dépossession du f.c

J'évalue mes connaissances

- 1) Qu'est ce qu'un fond de commerce ?
- 2) Quels sont les éléments principaux et secondaires du fond de commerce ?
- 3) Quels sont les éléments corporels et incorporels du f.c ?
- 4) Qu'est ce qu'un fond de commerce ?
- 5) Quelle est la nature juridique du f.c ?
- 6) Quelle différence y a-t-il entre le fond de commerce et le fond commercial ?
- 7) Qu'est ce que l'indemnité d'éviction ?
- 8) Dans quels cas le propriétaire d'un local est-il autorisé à reprendre son local, sans indemnité d'éviction ?
- 9) Qu'est ce que la location-gérance ?
- 10) Quelles sont les opérations sur le fond de commerce ?

CHAPITRE 3 : LA VENTE COMMERCIALE

I) DEFINITION

La vente commerciale est une convention par laquelle deux commerçants personnes physiques ou morales s'obligent l'un à livrer des marchandises et l'autre à en payer le prix.

De cette définition on relève qu'il y a vente commerciale que celle qui a lieu entre commerçants.

II) CONDITIONS DE FORMATION DU CONTRAT DE VENTE

Ce sont :

- le consentement
- la capacité
- l'objet et la cause.

III) LES EFFETS DU CONTRAT DE VENTE COMMERCIALE

3-1) le transfert de priorité des marchandises

3-2) les obligations des parties

3-2-1) l'obligation à la charge du vendeur

- l'obligation de livraison
- l'obligation de garantie
- l'obligation de conformité

3-2-2) les obligations à la charge de l'acheteur

- l'obligation de paiement du prix
- l'obligation de prise de livraison

J'évalue mes connaissances

- 1- Qu'est ce qu'un contrat de vente ?
- 2- Quelles sont les conditions de validité d'un contrat de vente ?
- 3- Quelles sont les obligations des parties dans un contrat de vente ?
- 4- Quels sont les effets d'un contrat de vente ?